



Canadian Cancer Society
Société canadienne du cancer



December 16, 2024

The Honourable Susan Holt
Premier
Office of the Premier of New Brunswick
Chancery Place
P. O. Box 6000
Fredericton, NB E3B 5H1

OPEN LETTER

Dear Premier Holt,

Re: Tobacco Settlement Negotiations

On behalf of the Canadian Cancer Society, Heart & Stroke Foundation of New Brunswick, the New Brunswick Medical Society and NB Lung, we are writing regarding the proposed tobacco lawsuit settlement that was released on October 17, 2024. At present the proposed tobacco settlement does not contain either program or policy measures to actually reduce smoking in New Brunswick.

While there is a Foundation that would be established with long-term funding of \$1 billion, the Foundation's scope is very narrow, with funding explicitly not allowed for programs and initiatives to reduce tobacco use. **We need action to reduce smoking.** It is essential that the proposed settlement be modified before final approval; the scope of the Foundation should be expanded to cover reducing tobacco use, including New Brunswick based initiatives.

In the US, the settlement between state governments and the tobacco industry created a foundation independent of government to do tobacco control initiatives, a foundation that continues to this day. The US settlement also includes restrictions on marketing, and public disclosure of secret, internal tobacco industry documents.

We strongly support class action settlement provisions for the compensation to individual victims both within Quebec and across Canada; however, the settlement falls significantly short of protecting the health of New Brunswickers and Canadians. The current approach cannot possibly be justified given the millions of Canadians who still smoke and the well-documented role of smoking as the leading preventable cause of disease and death, killing 1,200 New Brunswickers each year. Sadly, our smoking rates in our province are trending in the wrong direction. New Brunswick reports one of the highest provincial tobacco smoking rates in Canada, with 14.7% of people aged 18 and older identifying as current smokers

(national rate 11.4%), based on the 2023 Canadian Community Health Survey. There are still 3.6 million Canadians and 96,700 New Brunswickers who smoke. **Everything possible must be done to reduce this devastating toll.**

An enormous amount of work needs to be done to achieve the national objective of less than 5% tobacco use by 2035. The settlement negotiations provide a one-time opportunity to obtain significant measures to reduce tobacco use and advance public health in our province.

Should you want more information or to discuss further with the undersigned, kindly contact Lana Randell at lane.randell@cancer.ca.

Sincerely,



Lana Randell
Advocacy Lead – New
Brunswick
Canadian Cancer Society



Dr. Kerrie Luck
Vice President, Policy
and Research
Heart and Stroke
Foundation of New
Brunswick



Nora Lacey
Chief of Physician &
Patient Engagement
New Brunswick Medical
Society



Melanie Langille
President and CEO
NB Lung

cc. The Hon. John Dornan, Minister of Health
The Hon. Robert McKee, Attorney General and Minister of Justice, Minister responsible for Addictions and Mental Health Services
Mr. Eric Beaulieu, Deputy Minister of Health
Mr. Mike Comeau, Deputy Attorney General and Deputy Minister of Justice
Dr. Yves Léger, Deputy Chief Medical Officer
All MLAs



Canadian Cancer Society
Société canadienne du cancer



New Brunswick / Nouveau-Brunswick



New Brunswick Medical Society
Société Médicale du Nouveau-Brunswick



Le 16 décembre 2024

L'honorable Susan Holt
Première ministre
Cabinet de la première ministre du Nouveau-Brunswick
Place Chancery
C.P. 6000
Fredericton, NB E3B 5H1

LETTRE OUVERTE

Madame la Première Ministre,

Objet : Négociations relatives à l'entente sur le tabac

Au nom de la Société canadienne du cancer, de la Fondation des maladies du cœur du Nouveau-Brunswick, de la Société médicale du Nouveau-Brunswick et de Poumon NB, nous vous écrivons au sujet de la proposition de règlement des poursuites relatives au tabac qui a été rendue publique le 17 octobre 2024. À l'heure actuelle, l'entente proposée sur le tabac ne contient pas de programme ou de mesures politiques visant à réduire réellement le tabagisme au Nouveau-Brunswick.

Même si une fondation dotée d'un financement à long terme d'un milliard de dollars sera créée, son champ d'action est très limité, puisque le financement de programmes et d'initiatives visant à réduire le tabagisme n'est explicitement pas autorisé. **Des mesures pour réduire le tabagisme sont nécessaires.** Il est essentiel que l'entente proposée soit modifiée avant l'approbation finale; la portée de la Fondation devrait être élargie pour couvrir la réduction du tabagisme, y compris des initiatives propres au Nouveau-Brunswick.

Aux États-Unis, l'entente entre les gouvernements des États et l'industrie du tabac a créé une fondation indépendante du gouvernement pour mettre en œuvre des initiatives de lutte contre le tabagisme. D'ailleurs, cette fondation existe encore aujourd'hui. L'entente conclue aux États-Unis prévoit également des restrictions en matière de commercialisation et de divulgation publique des documents internes secrets de l'industrie du tabac.

Nous soutenons fermement les dispositions de l'entente du recours collectif pour l'indemnisation des victimes individuelles au Québec et dans l'ensemble du Canada;

toutefois, l'entente est loin de protéger la santé des Néo-Brunswickois et des Canadiens. L'approche actuelle ne peut être justifiée compte tenu des millions de Canadiens qui fument encore et du rôle bien documenté du tabagisme en tant que principale cause évitable de maladie et de décès, qui tue 1200 Néo-Brunswickois chaque année. Malheureusement, les taux de tabagisme dans notre province ont tendance à évoluer dans la mauvaise direction. Le Nouveau-Brunswick affiche l'un des taux de tabagisme les plus élevés au Canada, avec 14,7 % des personnes âgées de 18 ans et plus qui se déclarent fumeurs actuels (taux national 11,4 %), selon l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2023. Il y a encore 3,6 millions de Canadiens et 96 700 Néo-Brunswickois qui fument. **Tout doit être mis en œuvre pour réduire ce bilan dévastateur.**

Il reste énormément à faire pour atteindre l'objectif national de moins de 5 % de tabagisme d'ici 2035. Les négociations en vue de l'entente constituent une occasion unique d'obtenir des mesures importantes pour réduire le tabagisme et faire progresser la santé publique dans notre province.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements ou discuter avec la soussignée, veuillez communiquer avec Lana Randell à lane.randell@cancer.ca.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Première Ministre, l'expression de notre haute considération.



Lana Randell
Responsable de la
Défense de l'intérêt public
– Nouveau-Brunswick
Société canadienne du
cancer



Kerrie Luck Ph. D.
Vice-président, Politique
et recherche
Fondation des maladies
du cœur du Nouveau-
Brunswick



Nora Lacey
Chef de la participation
des médecins et des
patients
Société médicale du
Nouveau-Brunswick



Melanie Langille
Présidente-directrice
générale
Poumon NB

c.c. L'hon. John Dornan, ministre de la Santé
L'hon. Robert McKee, procureur général et ministre de la Justice, ministre responsable
des Services de santé mentale et de traitement des dépendances
M. Eric Beaulieu, sous-ministre de la Santé
M. Mike Comeau, sous-procureur général et sous-ministre de la Justice
D^r Yves Léger, médecin-hygiéniste en chef
Tous les députés provinciaux